

Les nouvelles de l'Environnement
 Le journal de l'ONG "Ulanga-Ngazidja" Comores

Editorial

Pour une stratégie de développement durable

Dans les îles de la lune, on a souvent, du mal à trouver un fil conducteur au processus devant aboutir à un développement maîtrisé au service du plus grand nombre. La petitesse du pays qui pouvait apparaître comme un paramètre pour asseoir un programme de développement est devenue un champ de bataille pour les ambitions démesurées de certains politiciens qui ne voient leur salut que dans le morcellement à l'infini de cet espace. Le débat sur le rôle des structures décentralisées vient à point nommé mais doit être mieux cadré pour qu'on ne retombe pas sur des déclarations sans lendemains.

Le travail mené par certains bailleurs se doit d'éviter de s'enfermer dans des notions qui n'ont pas de sens quand on les transpose dans une certaine réalité. Il ne s'agit pas, ici, de se faire l'apôtre du laisser aller et du laisser faire, mais d'éviter de passer sur les problèmes concrets qui touchent au plus près des préoccupations des petites gens.

On peut espérer que les îles autonomes saisiront tout l'intérêt qu'il y a à s'approprier cette notion de développement communautaire et à lui donner un sens sur le terrain.

La bureaucratie qui gangrène nos administrations ne peut être combattue que si nous occupons le terrain et essayons d'aider nos concitoyens les plus combattifs à trouver des partenariats financiers pour les multiples projets qui dorment à longueurs d'années dans les tiroirs. L'île de Nazidja connue pour son dynamisme communautaire n'a pas intérêt à rater le coche. D'où la nécessité de se doter d'une stratégie de développement durable. Le plutôt serait le mieux!

Hachime Abdérémane

Environnement immédiat

Les scies électriques à l'assaut de la forêt comorienne

Depuis quelques temps on voit apparaître, des sociétés "spécialisées" dans l'abattage des arbres avec des scies électriques. Déjà, on assiste à une hécatombe des arbres que ce soit dans les centres villes ou dans la forêt. Cette situation si elle n'est pas maîtrisée, pour ne pas dire strictement réglementée, nous courons à la catastrophe dans un proche avenir.

La question des changements climatiques n'est pas tombée du ciel.

C'est entre autres conséquences des activités anthropiques comme l'abattage des arbres sans discernement qui en sont une des multiples causes.

Nous lançons un appel pour que nos autorités prennent la mesure des conséquences graves qui peuvent en résulter si le laisser-faire actuel perdure.

Gestion intégrée de la zone côtière

(Lire page 3)



Aménagement de la zone forestière de Nyumbadju

(Page 6)

Renforcement des capacités dans la gestion de l'environnement

(Pages 4 et 5)

Atelier d'appui au Parc Marin de Mohéli

(Page 7)

A propos de la Journée Mondiale de l'environnement 2008

La Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le 5 juin, nous concerne tous directement. C'est, pour les Nations Unies, l'un des principaux moyens pour susciter une plus grande prise de conscience envers l'environnement et promouvoir l'intérêt et l'action politique.

Le thème de la Journée mondiale de l'environnement retenu pour 2008 est le suivant : " Non à la dépendance! Pour une économie à faible émission de carbone". Une des préoccupations les plus importantes de notre temps.

Lire page 3



Journée Mondiale de l'Environnement 2008

L'association pour la Préservation du Gombessa-APG a organisé l'atelier de lancement officiel du Projet du Centre de Conservation du Coelacanthé et de son Environnement financé par le Programme de micro-financement du Fond pour l'Environnement Mondial. La cérémonie a eu lieu le Jeudi 20 Mars 2008 à Itsoundzou Badjini.

En effet le coelacanthé est une espèce apparue il y a environ 400 millions d'années mais on le croyait disparu comme les dinosaures il y a 70 millions d'années.

La pêche d'un coelacanthé en Afrique du Sud en 1938 a été considérée comme l'événement majeur du siècle dans la communauté scientifique.

Les observations scientifiques réalisées dans l'Océan Indien ont ensuite révélé que c'est aux Comores où se trouve la population de coelacanthés la plus viable et la mieux connue.

Le coelacanthé constitue ainsi une image de marque pour les Comores et une valeur symbolique au niveau mondial pour avoir survécu jusqu'à nos temps.

Cependant les captures de plus de 200 individus depuis 1953 font que l'espèce est mondiale-

Sud-Ouest de Ngazidja Lancement officiel du Projet de Centre de Conservation du Coelacanthé

Par Said Ahamada, membre fondateur

ment menacée.

Aujourd'hui la population de coelacanthés aux Comores est estimée à moins de 500 individus. Le problème principal que le projet veut résoudre est la menace de déclin de la cette population liée à la pêche accidentelle avec ligne de fond.

Sa conservation représenterait donc une contribution majeure à la préservation du patrimoine naturel mondial.

Pour sauvegarder le coelacanthé, la communauté scientifique internationale considère la mise en place du centre de conservation de l'espèce et de son environnement au sud ouest de la Grande Comore comme étant une piste de solu-



tion prioritaire.

Le Programme régional environnement COI/UE avait réalisé une étude de faisabilité d'un parc régional pour le coelacanthé avec comme composante principale le centre d'information sur le coelacanthé et la promotion d'AGR en matière de pêche et d'écotourisme.

Le même programme a également appuyé la création de l'association de préservation du Gombessa regroupant douze villages du sud ouest de la grande Comore.

Cette association a mené plusieurs activités de sensibilisation et de développement d'AGR pêche.

Elle a également entamé la construction du centre d'éducation d'information et de conservation du coelacanthé avec l'appui du créateur du site web www.dinofish.com, Mr Jerome Hamlin des USA.

L'association ne disposait pas des moyens suffisants à la finition des travaux de construction et d'animation du centre.

C'est ainsi qu'une demande d'assistance technique et financière a été soumise et acceptée par le le Programme de Microfinancement du Fond pour l'Environnement

Mondial FEM/PNUD.

Les résultats attendus de ce projet sont :

- o Une meilleure prise de conscience sur l'importance du coelacanthé et de son environnement marin et côtier

- o L'adoption d'un comportement de gestion durable des ressources marines et côtières.

- o L'amélioration des connaissances sur les processus et les tendances socioéconomiques et biophysiques de la zone

- o les coelacanthés capturés accidentellement sont relâchés dans le milieu naturel

- o un accroissement des revenus des pêcheurs par le développement de la pêche pélagique et la promotion de l'écotourisme et abandon de la pêche avec ligne de fond.

La population des pêcheurs du sud ouest de la grande Comores a ainsi été le gardien de notre héritage commun durant plusieurs siècles et a donc eu le mérite d'être appuyé dans ses efforts de conservation de ce fossile vivant et dans l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette région.

S.A.



Habari za
ULANGA
Les nouvelles de l'environnement
Le journal du PNUD "Environnement" Comores

Comité de rédaction Habari za Ulanga

Ouledi Ahmed

Said Hassani Mohamed

Hachime Abdérémane

Yahaya Ibrahim

Ambadi Issouf

Aboulhouda Youssouf

Photos : **Hachime Abdérémane**

Réalisation : **Madjuwani**

Les Comores en tête de liste dans les résultats du 1er appel à propositions du ProGeCO

ProGeCo est un projet de la Commission de l'Océan Indien (COI) de gestion durable des zones côtières, financé par l'Union européenne. Il couvre sept pays : les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, les Seychelles, la Somalie et la Tanzanie.

Le programme vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la conservation et la gestion durable des ressources naturelles. L'objectif spécifique est surtout de renforcer les capacités nationales de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

L'un des sept résultats attendus

du programme est d'appuyer les acteurs non étatiques pour participer à la gestion durable des zones côtières. Dans ce cadre, un appel à proposition de projets a été lancé du 1er Novembre 2007 au 21 décembre 2008.

Environ 499 notes succinctes

ont été reçues suite à ce premier appel. Seulement 66 ont été présélectionnées et invitées à soumettre les documents de projets complets.

Les Comores qui ont soumis 85 notes succinctes ont été classés au premier rang en bénéficiant de 13 projets présélectionnés.

On note 5 projets de la Grande Comore, 5 d'Anjouan et 3 de Mohéli. Ceci s'explique par le fort dynamisme du secteur associatif en matière de développement local et de protection de l'environnement aux Comores ainsi que par l'excellent travail réalisé par l'équipe du ProGeCo.

Les organisations retenues sont appelées à redoubler d'effort pour affiner leur document de projets car la compétition continue et sera encore plus difficile dans la deuxième phase.

Said Ahamada,

Expert National GIZC

Pour plus d'info visitez le site <http://www.progeco-oi.org/>



Digue à Chindini (Sud de Ngazidja)

A propos de la Journée Mondiale de l'environnement 2008

La Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le 5 juin, nous concerne tous directement. La Journée mondiale de l'environnement a été lancée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1972 afin de marquer l'ouverture de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement humain. Une autre résolution adoptée le même jour par l'Assemblée générale est à l'origine de la création du PNUE.

C'est, pour les Nations Unies, l'un des principaux moyens pour susciter une plus grande prise de conscience envers l'environnement et promouvoir

l'intérêt et l'action politique. Le thème de la Journée mondiale de l'environnement retenu pour 2008 est le suivant : " Non à la dépendance! Pour une économie à faible émission de carbone", une des préoccupations les plus importantes de notre temps. Le PNUE demande aux pays, aux industries et aux communautés de modifier les comportements en vue de parvenir à des économies et styles de vie à faible carbone. Les mesures incluent une plus grande rationalité énergétique dans les bâtiments et les appareils électriques, y compris les ampoules, jusqu' à un changement vers des formes plus propres et renouvelables de production

énergétique et de systèmes de transport. L'accent sera également mis sur le rôle des forêts pour contrer l'augmentation des gaz à effet de serre.

La Nouvelle-Zélande, un des premiers pays à s'engager pour un futur sans carbone, sera l'hôte principal des manifestations de la Journée mondiale de l'environnement 2008. L'ordre du jour est de donner un visage humain aux problèmes environ-

nementaux; amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable; promouvoir la compréhension du fait que les communautés sont incontournables dans les changements d'attitudes en ce qui concerne les problèmes environnementaux; et défendre le partenariat qui assurera à toutes les nations et les peuples d'apprécier un futur plus sûr et plus prospère.

COMMENT CELEBRER LA JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT?

La Journée mondiale de l'environnement peut-être célébrée de multiples façons, y compris des marches, des défilés à vélo, des concerts, des concours de rédaction et de dessin dans les écoles, des plantations d'arbres, des campagnes de recyclage et de nettoyage et bien d'autres activités encore.

Dans de nombreux pays, cet événement est une occasion pour promouvoir l'intérêt et l'action au niveau politique. Ce jour là, des chefs d'Etats, des premiers ministres et des ministres de l'environnement prononcent des discours dans lesquels ils s'engagent à agir pour la sauvegarde de notre Terre. Des engagements visant l'établissement de structures gouvernementales permanentes destinées à la gestion et à la planification économique de l'environnement sont pris officiellement. Cette célébration représente, également, une occasion pour la signature ou la ratification de convention internationale en faveur de l'environnement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web

<http://www.unep.org/wed/2008>, ou contacter Nick Nuttall, le porte parole du PNUE, Bureau du Directeur Exécutif au Tél +254 20 762 3084;

Mobile: +254 733 632 755, Courriel: nick.nuttall@unep.org



Vue aérienne de Moroni, Ngazidja

Validation du plan d'action de l'autoévaluation des capacités nationales à renforcer

C'est le samedi 22 mars 2008 que s'est tenu dans la salle de conférences de l'Université des Comores à Moroni, l'atelier de validation du plan d'action de l'autoévaluation des capacités nationales pour la mise en œuvre des conventions issues du Sommet de Rio. Des représentants des différents ministères et

de la société civile avaient pris part à la rencontre. Le coordinateur/ Expert national du projet M. Aboulhouda Youssouf a présenté à l'assistance les grandes lignes du plan d'action après avoir dans un premier temps brossé un tableau du processus qui a abouti à ce résultat.

Il a précisé que l'Union des Comores a bénéficié d'un appui financier et technique du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour évaluer ses besoins en développement des capacités pour élaborer et mettre en œuvre les trois conventions post-Rio relatives à la conservation de la diversité biologique, à la lutte contre la désertification et aux changements climatiques, en conformité avec ses engagements en vertu de leurs ratifications

respectivement en 1994 pour la Convention sur la Diversité Biologique et les changements climatiques et en 1998 pour la convention pour la lutte contre la désertification.

Il a noté que le pays a pris des mesures sur tous les plans en vue de relever la problématique de la dégradation des ressources naturelles et assurer une meilleure gestion de l'environnement. Mais que ces mesures n'ont pas été suffisantes pour stopper la dégradation de l'environnement. Ainsi donc l'exercice qui a été réalisé selon une démarche participative a permis, après avoir énoncé les

capacités requises pour exercer une fonction donnée et reconnu les lacunes et les contraintes au développement de ces capacités, d'identifier les capacités à renforcer à tous les niveaux (systémique, institutionnel et individuel) pour chaque fonction clé des obligations de chaque convention qui ont été jugées prioritaires.

Mise en œuvre des trois conventions post-Rio

Le plan d'action élaboré vise à évaluer les capacités existantes ou à renforcer pour la gestion de l'environnement. L'objectif

est d'aboutir à un programme d'actions de renforcement des capacités qui doit obtenir l'assistance des autorités nationales et locales, des ONG et des secteurs privés.

A partir de ce diagnostic, les besoins en capacités à renforcer ont été identifiés ainsi que les actions à mener pour parvenir à la gestion durable de l'environnement de manière plus efficace et efficiente notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des trois conventions post-Rio relatives à la conservation de la diversité biolo-

L'analyse des lacunes et des contraintes a permis d'établir le diagnostic suivant :

Niveau systémique : (i) Le cadre politique (la Politique Nationale de l'Environnement, le Plan d'Action Environnemental, la stratégie et plan d'action) n'a jamais été révisé pour prendre en compte l'évolution des besoins. Les politiques sectorielles des autres institutions concernées par la gestion durable de l'environnement (agriculture, pêche, tourisme, transport, éducation - recherche, finances, santé) n'intègrent pas suffisamment la dimension environnementale ; (ii) le cadre juridique et réglementaire est incomplet et ne répond pas à l'ensemble des préoccupations actuelles en vue de constituer un cadre habilitant de mise en œuvre des conventions ratifiées par le pays, les textes d'application de la loi cadre relative à l'environnement ne sont pas tous promulgués. (iii) le cadre économique n'a jamais pu relever le défi de promouvoir des solutions aux problèmes de survie au quotidien des communautés de base en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté; ce qui accentue la pression sur les milieux naturels (déforestation, extractions de sable, pêche illicite; (iv) le cadre consultatif, de concertation et participatif est inexistant (absence d'un organe

de haut niveau pour assurer la coordination et la concertation intersectorielles et avec la population).

Niveau institutionnel : (i) les institutions en charge de l'Environnement ne remplissent pas un mandat clair qui réponde aux priorités nationales telles que définies dans la Politique Nationale de



l'Environnement (PNE). Tout comme le reste de la fonction publique, elles ne sont pas efficaces ni efficientes dans leur fonctionnement interne. (ii) La programmation scientifique des institutions de recherche nationale ne définit aucune priorité en matière de connaissances à acquérir. (iii) Les ressources propres sont nettement insuffisantes pour assurer la maîtrise nationale des décisions en matière d'environnement. (iv) Le système d'information environnemental reste très incomplet, comporte des informations non actualisées et manque de données fiables pour assurer une gestion durable des activités d'exploitation des ressources naturelles.

Niveau individuel : (i) les autorités politiques, peu informées et peu sensibilisées sur les enjeux environnementaux, ne sont pas en mesure d'accompagner les initiatives en cours et de les défendre. (ii) l'absence des spécialistes dans de nombreux domaines essentiels à la et la gestion durable de l'environnement (biologistes, environnementalistes, agronomes, forestiers, ingénieurs halieutes, juristes, taxonomistes...), (iii) les opportunités pour le développement des compétences et spécialisations sont très limitées.

(ANCAR) pour la gestion de l'environnement national et mondial

gique, à la lutte contre la désertification et aux changements climatiques.

Cela devrait permettre aux uns et aux autres d'adhérer à " la vision qui guide la conception du programme de développement des capacités qui est que le pays soit en mesure de concevoir et mettre en œuvre de manière autonome des initiatives de gestion de l'environnement dans une perspective de durabilité écologique, économique et sociale, assumant ainsi ses responsabilités envers sa population en respectant ses engagements envers le reste du monde ".

Dans tous les cas de figure, le projet aura permis de " sensibiliser et d'impliquer toutes les parties concernées (institutions, décideurs et autres intervenants) dans l'identification et la validation des capacités à renforcer pour assurer la gestion durable de l'environnement. Le processus a mobilisé tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement dans une réflexion visant à comprendre les causes sous-jacentes expliquant l'état actuel des capacités nationales et concevoir le chemin pour les développer pour être en mesure de répondre aux priorités environnementales mondiales et nationales ".

Les responsables du projet souhaitent que " La démarche d'autoévaluation poursuivie pour



concevoir une vision cohérente des capacités prioritaires à développer aux niveaux individuel, institutionnel et systémique, dans une perspective d'avenir et d'autonomie, constitue en soi une pierre fondamentale dans la construction du pays, et pourra servir de modèle pour les autres secteurs. En se basant sur les acquis ainsi développés, cette expérience se prolonge effectivement dans des exercices parallèles au sein d'autres institutions nationales".

Il est en effet primordial que toutes les structures du pays puisse faire leur, cette démarche, qui permet de toucher du doigt là où le bât blesse pour essayer d'apporter les remèdes correspondant. Une rencontre avec les décideurs a permis de

les sensibiliser sur la question et voir dans quelle mesure ils pourraient apporter leur soutien dans la recherche de financements au plan d'action.. "Tsanga nge wutsagiwa" nous dit un adage comorien. On peut

espérer que l'appel sera entendu.

Pour tout contact : aboulhouday@gmail.com

FAIRE FACE AUX PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX

L'Union des Comores a adhéré à plusieurs instruments juridiques internationaux contraignants, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD) et la Convention-cadre sur la Diversité Biologique (CCDB). Pour respecter les engagements liés à ces conventions, un ensemble de stratégies et plans d'action ont été mis en place. Malgré cela, et à la lumière des contraintes rencontrées, il se dégage un constat unanime que le renforcement des capacités des différents acteurs reste la condition sine qua none pour l'atteinte des objectifs assignés à ces différentes conventions internationales.

La présente auto-évaluation nationale des capacités à renforcer vise à aider l'Union des Comores à définir les capacités qu'elle doit développer pour faire face aux problèmes environnementaux de dimension mondiale. Elle a pour but de (i) évaluer les besoins en développement des capacités requises pour répondre aux questions prioritaires liées à l'environnement national et mondial et, (ii) élaborer un Plan d'Action national pour renforcer les éléments clés du système de gestion environnementale aux Comores. A terme, elle doit contribuer à une meilleure définition des priorités nationales et une affectation adéquate des ressources pour appliquer les grandes conventions sur l'environnement de façon coordonnée, durable et efficace pour un meilleur rapport coût/efficacité

La démarche d'autoévaluation poursuivie pour concevoir une vision cohérente des capacités prioritaires à développer aux niveaux individuel, institutionnel et systémique, dans une perspective d'avenir et d'autonomie, constitue en soi une pierre fondamentale dans la construction du pays, et pourra servir de modèle pour les autres secteurs.

Projet relatif à l'aménagement de la zone forestière de Nyumbadju dans l'île de Ngazidja

Le samedi 15 mars 2008 a été lancé officiellement le Projet relatif à l'aménagement de la zone forestière de Nyumbadju dans l'île de Ngazidja, dans la localité de Djoumoichongo. Nyumbadju pour avoir abrité Léon Humblot, un botaniste qui fut nommé résident par la France en 1889.

C'est dans cette localité qu'il créa une société de plantation et qui deviendra par la suite un vrai centre administratif. C'est ainsi que fut créé le premier poste de santé, un terrain de foot, une boulangerie et ... une prison. C'est en 1946, que la scierie de Boboni est transférée à Nyumbadju. Cette scierie qui contribua au déboisement de la forêt du Karthala.

C'est en présence du président de l'île autonome de Ngazidja M. Abdoulohabi, du Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud), M. Opia Kumah, des représentants des divers ministères de l'Union et de l'île ainsi que des élus locaux comme le président de l'association des maires de Ngazidja M. Said Abdallah Mchangama et le maire de Djoumoichongo M. Raoul Delapeyre et au milieu d'une foule en liesse que se sont déroulées les festivités. Djoumoichongo et les localités environnantes avaient mis les petits plats dans les grands

pour donner à la cérémonie un éclat particulier. Le premier à prendre la parole fut le représentant de l'association du comité de développement de Djoumoichongo. Ce dernier a fait l'historique du site et du projet et a mis l'accent sur les différentes synergies qui ont été nécessaires pour faire aboutir le projet. Il a rappelé entre autre qu'il restait quelque huit millions et huit cents vingt mille de francs comoriens pour boucler le budget.

Quand au représentant résident du Pnud, il a tenu dans son allocution à " rappeler que le PMF/PNUD/FEM (qui finance le projet, ndlr) s'inscrit dans la

perspective de la mise en application de l'Agenda 21 du Sommet de la terre de 1992, tenu à Rio de Janeiro et réaffirmé dans les recommandations pertinentes du Sommet Mondial sur le Développement durable à Johannesburg en 2002.

Une charte de l'environnement en 2008 pour Ngazidja

Dans cette visée, il appuie et promeut des initiatives et des actions communautaires contribuant à solutionner les grands problèmes environnementaux globaux. " Pour M. Opia : " Le projet dont fait l'ob-

jet de cette cérémonie se propose de préserver et de renforcer la diversité de ce site en collaboration avec les populations riveraines en évaluant les espèces présentes et menacées, en renforçant le dispositif de protection et en restaurant et en aménageant un site pédagogique pour les universitaires et chercheurs. Le projet contribuera également à l'éducation environnementale de ces populations particulièrement les femmes, les jeunes en scolarisation. "

Quand au ministre de la production de l'île, il a tenu à préciser que : " Nous envisageons cette année 2008 d'adopter une charte de l'environnement qui consacre la biodiversité comme droit et comme patrimoine collectif. La biodiversité et l'équilibre du climat sont des biens publics mondiaux ".

Dans son allocution tenue en langue nationale, le président de l'île a dit sa fierté de se trouver à Nyumbadju, un lieu chargé d'histoire mais aussi situé dans sa région natale. Le président a pris l'engagement de contribuer personnellement pour épurer le reliquat restant dans la finalisation du budget du projet à hauteur de la moitié du reliquat. Il a précisé que la Fondation de la première dame de l'île apportera sa part dans cet optique.

Pour rappel, ce projet a pu voir le jour grâce au dévouement des membres du comité de pilotage de Djoumoichongo, de l'Ong Ulanga-Ngazidja, de l'Université des Comores et au financement du projet de micro-crédits du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF-PNUD-FEM).



Le président Abdoulohabi (Médaille)



Réseau des Aires Marines Protégées des pays de la commission de l'Océan Indien et Appui au renforcement des aires marines protégées

Atelier d'Appui au Parc Marin de Mohéli (PMM)

L'atelier qui s'est déroulé du 21 au 23 avril 2008, à l'hôtel les Arcades à Moroni devait donc permettre avec l'appui du Projet régional de mettre sur la table les éléments devant impulser le travail au niveau du PMM, qui connaît un certain nombre de difficultés ces derniers temps.

L'atelier qui a regroupé la totalité des membres du comité de gestion du parc marin ainsi qu'un certain nombre de parties prenantes aura permis de tracer une feuille de route en définissant les grands axes pour un appui effectif au PMM. L'atelier était organisé par une équipe de l'organisation

Pour mémoire, le Projet "Réseau des Aires Marines Protégées des pays de la Commission de l'Océan Indien" (ou RAMP - COI), est piloté par la Commission de l'Océan Indien (COI) et mis en oeuvre par le Bureau du WWF à Madagascar et les Iles de l'Océan Indien Occidental (WWF MWIOP) ". Il a démarré en juin 2006 et prendra fin en juin 2009. Il a pour objectif de contribuer au maintien de la biodiversité et des ressources marines et côtières de l'écorégion marine de l'Océan Indien occidental à travers la mise en place d'un

réseau régional cohérent d'aires marines protégées (AMP) gérées efficacement. Un des axes d'intervention du projet est le soutien direct aux AMPs et notamment au Parc Marin de Mohéli (PMM.)

C'est ainsi que suite à une mission de diagnostic en vue d'appréhender la situation actuelle et de faire émerger les éléments pertinents pour une intervention du projet RAMP-COI était effectuée à Mohéli

du 27 juin au 06 juillet 2007. A l'issue de cette mission, les grandes recommandations pour une meilleure gestion et une opérationnalisation efficace du PMM étaient émises.

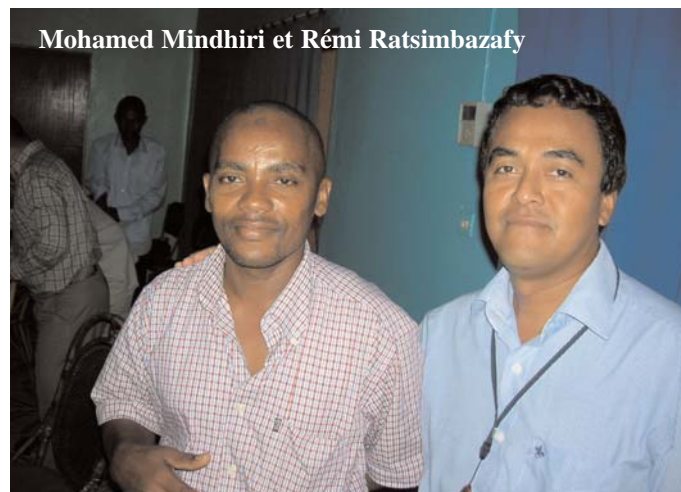
Cet appui se situera sur trois grands axes qui sont le contrôle et la surveillance du site par un appui aux écogardes. Un volet sera destiné au suivi scientifique et un autre concernera le travail de sensibilisation.

Le projet apporte un appui important dans le renforcement des capacités des gestionnaires des aires protégées, grâce à un système d'échanges dans les pays de la région.

Au total, on peut affirmer que l'atelier aura permis aux différentes parties prenantes de mieux définir leurs responsabilités et saisir l'importance que chacun des acteurs, que ce soit au niveau local, des îles autonomes et de l'Union ainsi que des autres acteurs l'importance de travailler en commun pour une gestion et une valorisation de nos ressources naturelles. Une richesse qui n'est pas toujours bien perçue dans la réalité.

L'atelier a aussi mis en lumière, la nécessité pour le PMM de disposer d'un label écologique. Ce label pourrait passer par l'inscription de l'île de Mohéli en tant que réserve de biosphère. Cette distinction est décernée par l'Unesco. Mais pour en arriver là, il est nécessaire de passer par un processus qui peut être plus ou moins longue, suivant les moyens que l'on se donne. Mme Naoline Raondry-Rakotoarisoa, " Program Specialist in Ecological Sciences ", du bureau de l'Unesco à Nairobi (Kenya), a permis aux participants de se faire une idée des étapes à franchir. Le secrétaire général du ministère de l'Environnement de l'Union, M. Said Mohamed Ali Said, est lui aussi intervenu dans ce sens, en faisant le point sur ce qui a été fait à Mohéli et ce qui reste à faire.

Pour sa part, M. Rémi Ratsimbazafy, coordinateur régional se dit satisfait du travail mené durant ces trois jours et compte sur le dynamisme du staff du PMM pour que le plan d'action élaboré de manière participative puisse se concrétiser très prochainement.



Mohamed Míndhiri et Rémi Ratsimbazafy



Atelier thématique sur les changements climatiques

A l'initiative du projet pour l'Elaboration de la seconde communication de l'Union des Comores, une vingtaine d'experts nationaux se sont réunis jeudi dernier à la salle de conférence à l'école de santé pour mener une réflexion sur les outils méthodologiques et le cadrage des missions dévolues aux consultants nationaux sur les changements climatiques, à la lumière des directives de la Convention.

La tenue de cet atelier a été l'occasion d'asseoir une compréhension commune des différents concepts utilisés dans le domaine des changements climatiques et faire le point sur les faiblesses relevées lors de la Communication initiale. Deux présentations en plénière ont permis aux participants de lancer le débat dans des groupes de travail. Les deux thèmes débattus ont porté, le premier sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES) ainsi que sur les mesures d'atténuation. Le second concernait la vulnérabilité et l'adaptation. Les groupes ont d'abord mis l'accent sur le travail accompli

lors de la première communication pour en tirer les leçons. C'est ainsi que concernant les GES, il a été noté que les principaux risques et lacunes identifiés à ce niveau sont : le manque de données désagrégées, dans le secteur de l'énergie pour réaliser les analyses à l'aide du logiciel approprié, la faible fiabilité des données concernant les secteurs agriculture et foresterie, l'insuffisance de la formation reçue par les experts nationaux compte tenu de la complexité du sujet, la non disponibilité et la forte mobilité de certains experts nationaux qui ont été formés. Il a été noté aussi que sur le plan institutionnel, une non

structuration officielle du Comité en groupes de travail, la non implication des institutions détentrices des données et le cloisonnement de la gestion de la Convention. En ce qui concerne la vulnérabilité et l'adaptation, les principaux risques et lacunes rencontrés à ce niveau sont l'insuffisance des données par rapport à certaines variables sectorielles pour l'élaboration des scénarios climatiques de référence ; le manque de modèle climatique régional ayant une résolution spatiale adéquate pour l'élaboration des projections climatiques à un horizon temporel donné et la faible résolution spatiale utilisée dans le cadre de la Communication nationale

initiale ne permettant pas d'obtenir des résultats assez précis. Les participants ont mis l'accent sur la difficulté d'accès aux données dans les différents organismes tant au niveau de l'Etat que des autres secteurs. Il a été aussi demandé de prendre en compte la nature des prestations demandées aux consultants en fournissant les ressources suffisantes pour que le travail puisse correspondre à des critères beaucoup plus précis au niveau scientifique. La nécessité d'établir des partenariats actifs avec les organismes extérieurs détenteurs de données sur les Comores a été soulignée. A la fin de la rencontre, les deux groupes ont pris l'engagement de se revoir rapidement pour avaliser les termes de références des consultations à venir et ce, en prenant en compte les difficultés identifiées pour trouver des solutions qui permettront au pays de présenter une communication reflétant son engagement résolu dans la lutte contre les changements climatiques, sur la base d'études scientifiques rigoureuses.

Hachime Abdérémane



Les participants ont mis l'accent sur la difficulté d'accès aux données



Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site www.wiomsa.org

Risque de pollution !

A ce jour la cargaison de fuel contenu dans l'épave du Taurus échoué à Itsangadju (Moroni) n'a pas été pompé.